## MISE À JOUR SUR LES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LA PRODUCTION

Présenté par

Richelle Fortin
Coordonnatrice
des Affaires économiques



Journée d'information dindon 2020



#### PLAN DE LA PRÉSENTATION

- 1. Les conversions de quota
- 2. Le suivi de la production
- 3. Le plan d'action 2021





# RÉVISION DU MÉCANISME DE CONVERSIONS DE QUOTA



# CE QUE DIT LE RÈGLEMENT

Étape I : est-ce qu'il y a un ratio plus élevé que l'autre?

## Étape 2:

- Est-ce que le ratio le plus élevé dépasse le seuil de la moyenne mobile?
  - Si oui : conversions jusqu'à l'atteinte du seuil
  - Si non : pas de conversions



## LE MÉCANISME DE CONVERSIONS

#### Pourcentages suite aux conversions

Période de	Allocation totale	Dindon léger	<b>Dindon lourd</b>	
production	Anocación cocare	Ratio	Ratio	Écart
2020-2021	28,5 Mkg	51.81	55.79	3.98
2019-2020	33,4 Mkg	62.08	64.96	2.88
2018-2019	33,4 Mkg	53.11	73.84	20.73
2017-2018	34,6 Mkg	60.21	72.05	11.84
2016-2017	35,1 Mkg	68.50	72.05	3.55
2015-2016	35,8 Mkg	67.43	68.83	1.40

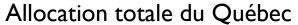
Pas de conversions, mais questionnements d'éleveurs

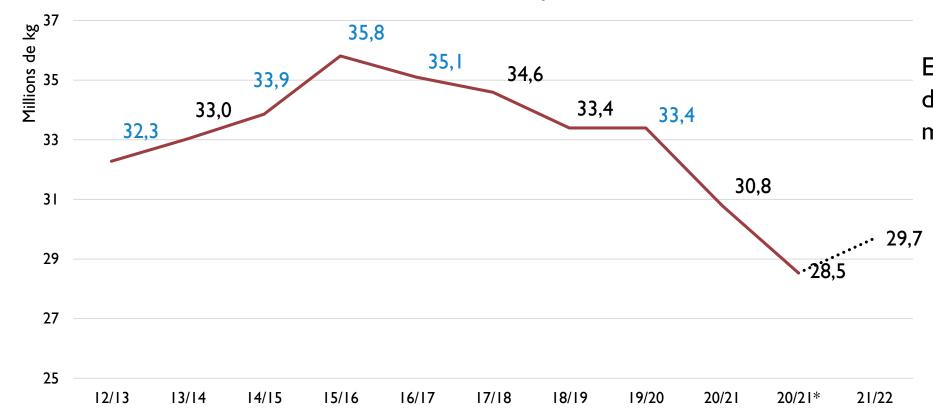
Le déclencheur actuel, c'est de ne pas dépasser la moyenne mobile 5 ans des années où il y a eu conversions

Léger : 64.79 kg/m<sup>2</sup> Lourd : 66.36 kg/m<sup>2</sup>



#### LA MOYENNE MOBILE EN PÉRIODE DE DÉCROISSANCE...





En bleu, les années de la moyenne mobile



# LES OBJECTIFS DU COMITÉ DINDON

#### Objectifs:

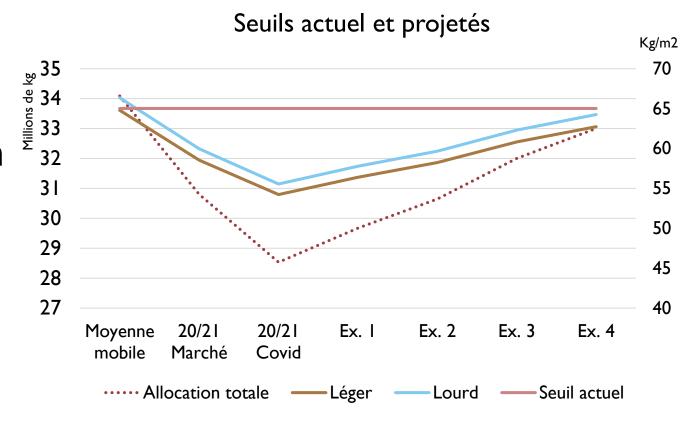
- Rester dans l'esprit des modifications au Règlement de 2018 : reconnaître des historiques de production par type de quota;
- Reconnaître que chaque type de production nécessite des investissements spécifiques;
- Faire des modifications simples pour s'assurer d'une adoption rapide par la Régie.



# ORIENTATION DU COMITÉ DINDON

#### Modifier le Règlement :

- pour qu'il ajuste le seuil de la moyenne mobile en fonction de l'allocation totale auquel il se rapporte.
- ✓ Le reste du processus n'est pas modifié.



	Moyenne mobile	20/21 Marché	20/21 Covid	Ex. I	Ex. 2	
Allocation totale (Mkg)	34.1	30.8	28.5	29.7	30.6	
Léger	64.79	58.53	54.23	56.40	58.24	
Lourd	66.36	59.95	55.54	57.76	59.65	



# LES MESURES DE SUIVI DE LA PRODUCTION

CONSTATS DE LA PÉRIODE 2019/20 ET LES TRAVAUX EN COURS



# OBJECTIF: PRODUIRE L'ALLOCATION DU QUÉBEC

Pour la période 2019/2020, le Québec n'a réalisé que 96,7 % de son allocation.

L'écart représente 1,4 Mkg vif.

Période	Performance
2019/2020	96,7 %
2018/2019	95,8 %
2017/2018	97,8 %
2016/2017	97,8 %
2015/2016	99,2 %

#### Les raisons sont diverses :

- Maladie d'éleveurs;
- Maladie dans les troupeaux;
- O Dindons livrés plus légers qu'attendus;
- Planification déficiente.

#### Objectif visé

Assurer un meilleur suivi individuel et collectif de la production pour éviter la sous-production.



#### PROJET DES FICHES DE PRODUCTION

#### RAPPEL DES GRANDS PRINCIPES

# Objectif: mieux planifier et mieux suivre la production de dindons

- Transmettre ses prévisions pour l'ensemble de la période de production : léger et lourd, domestique et export;
- La production non-planifiée des uns est redistribuée aux autres;
- Ajustements en cours d'année selon les livraisons réalisées;
- Obligation de produire 60 % du quota détenu par type;
  - Travail pour régulariser la situation des producteurs
- AFP limités à 40 % du contingent (léger et lourd séparé).



#### **CONSTATS**

#### IL FAUT ALLER DE L'AVANT

- Les acheteurs soutiennent les grands principes;
- Un pourcentage préliminaire émis à l'automne est souhaité et souhaitable;
- Le portail des éleveurs doit faciliter les modifications aux cédules.



#### À SURVEILLER EN 2021

- I. Communications plus fréquentes et ciblées
  - Une équipe « dindon » a été formée aux EVQ
- 2. Modifications au Règlement déposées à la Régie;
- 3. Le portail « Producteur de dindon » est en gestation.



# MERCI

QUESTIONS, COMMENTAIRES?





# 5 ans

Évolution, Valorisation, Qualité